

Compte rendu du Comité Technique Local

Comité technique Local du 27 mars 2014

Le CTL était convoqué, le 27 mars, pour examiner principalement le budget 2013 et le projet de budget 2014, le bilan de la formation professionnelle, la campagne des avis d'impôts des particuliers 2013, l'examen du cahier de consigne du gardien-concierge de la DDFiP Mazières et la présentation des nouvelles modalités des remboursements de frais de déplacement.

Au préalable, les représentants CGT Finances Publiques ont donné lecture d'une déclaration liminaire abordant plusieurs sujets nationaux et locaux. Cette déclaration liminaire est en ligne sur notre site <http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>

La Directrice a apporté des réponses sur plusieurs sujets locaux abordés dans notre déclaration liminaire.

- Sur les travaux de Yerres et de Juvisy

Nous indiquions « qu'il n'est pas acceptable d'apprendre, au détour de visites de sites ou de postes, que des plans circulent ici et là sans qu'aucune information, en terme de restructurations, n'ait été effectuée auprès des représentants des personnels » aussi bien pour les projets de SIP de Yerres que le projet de SIE fusionnés de Juvisy.

Réponse de la direction : *sur le SIP de Yerres, la perspective est la création de deux SIP. Mais la direction n'a « pas encore la visibilité » pour savoir quelles seront les trésoreries impôts qui fusionneront avec les CDI actuels. Avec qui ? « C'est compliqué » ! Les trésoreries de Brunoy, Vigneux et Draveil, dans le périmètre géographique, pourraient être concernées... Les restructurations impliquent de rencontrer les élus locaux !*

La réponse évasive de la direction ne peut que nous surprendre, d'autant que des plans circulent et ont été présentés au CHSCT.

Sur la fusion des SIE de Juvisy, qui doit être opérante au 1er janvier 2015, les plans ont été présentés au CHSCT.

- Nous avons demandé à la directrice de nous indiquer la feuille de route, en terme de restructurations de services, qu'elle avait ou allait proposer à la Direction Générale et notamment les changements prévus sur Corbeil, les conclusions de l'expertise des FI et Brigade FI et la finalisation du projet SIP/CDIF que prévoit la démarche stratégique en 2014.

Réponse de la direction :

Sur Corbeil, la rénovation du site n'est pas d'actualité, du fait du coût trop important des travaux nécessaires. Le site ne se prête pas à la mise en place d'un SIP comptable. Il y aura lieu de voir ce qu'il y a à faire si une décision ministérielle est prise y compris en cherchant une autre implantation. Aucune décision n'a été prise pour le moment sur le Coudray-Montceau...

Il apparaît bien qu'il soit urgent d'attendre !!!

Sur la dégradation des façades, la direction n'a pas les fonds pour réaliser les travaux. La façade détériorée a été protégée et la dégradation constatée n'aurait pas d'incidence sur la structure du bâtiment.

Sur la généralisation SIP/CDIF, des discussions ont lieu au niveau national avec les organisations syndicales (discussions que les OS nationales n'ont pas demandé) sur la finalisation de la fusion, le calendrier. Si la réforme est généralisée, il y aura lieu de voir ce qui a été fait sur Palaiseau, avec la possibilité de mise en place de cellules foncières.

La section CGT Finances Publiques a, à de multiples reprises, demandé un bilan de la mise en place CDI/CDIF sur Palaiseau ainsi que la mise en place de cellules foncières.

Pour les FI et la Brigade FI, sur des projets de restructuration éventuels qui pourraient impacter également les services d'enregistrement, mais aussi la publicité foncière, rien ne sera décidé avant la fin de l'année, au plus tôt.

Sur l'expertise FI et Brigade FI, le rapport est en cours. L'évolution des structures des FI et de la brigade FI relève d'un problème global de la fiscalité patrimoniale, d'une réflexion sur l'ISF qui pourrait être ouverte et d'un rapprochement entre les SPF et l'enregistrement..

Nous avons fait valoir la nécessité d'un pilotage étroit entre la brigade FI et les services de gestion.

Sur le contrôle fiscal, nous avons sollicité que la situation du contrôle fiscal fasse l'objet d'un examen lors du prochain CTL, ce qui a été accepté.

Sur l'ordre du jour,

1. Le budget : bilan 2013 et perspective 2014.

Le budget de fonctionnement a, en 2013, diminué de 644.000 € soit une baisse de 7,53%. Le budget 2014 est en baisse de 19,8% en autorisation d'engagement (1.638.000 €) et de 16 % en crédits de paiement (1.325.000 €).

Même si le budget 2014 fera l'objet de rallonges de la part de la Centrale en cours d'année, la diminution budgétaire sera réelle et aura des conséquences sur nos conditions de travail.

Le budget étant soumis pour avis, les représentants CGT Finances Publiques ont voté contre.

2. Bilan de la formation professionnelle

Le bilan de la formation professionnelle étant soumis pour avis, les représentants CGT Finances Publiques ont voté pour.

3. Information sur le dispositif des frais de déplacement

La Directrice nous a informé sur la note du 31/01/2014 sur la prise en charge des frais de déplacement engagés par les agents dans le cadre de leur service.

Nous avons demandé que le choix du moyen de transport, notamment pour les personnels itinérants, soit discuté entre l'agent et le chef de service dans le cadre d'un réel rapport de confiance et que l'application de la note ne fasse pas l'objet d'une application trop stricte, notamment pour des agents qui mettent leur véhicule à la disposition de l'administration de façon régulière.

4. Information sur la campagne des avis d'imposition 2013

La réception des contribuables par les SIP ainsi que les trésoreries (mixtes et spécialisées impôts) a fait l'objet d'un comptage, entre le 12 août et le 21 décembre. La réception a connu une augmentation significative de 8,2% pour les trésoreries (+ 8.692 contribuables reçus) et de 5,8% pour les SIP (+ 7.212 contribuables reçus).

5. Présentation du cahier de consigne du gardien concierge d'Evry Mazières

L'examen du cahier de consigne n'appelait pas d'observations.

Nous avons rappelé une précédente demande de réunion des gardiens-concierges du département avec la Direction. Nous avons demandé la généralisation des cahiers de consignes à l'ensemble des gardiens-concierges du département.

Les gardiens doivent être réunis par la Direction (cette réunion doit permettre d'harmoniser les consignes des gardiens) et ils se verront chacun proposer un cahier de consigne examiné en CTL avant l'été.

Comité technique Local du 14 avril 2014

Le CTL était reconvoqué, le 14 avril, pour examiner le budget 2013 et le projet de budget 2014 (compte tenu d'un vote unanime contre des représentants des personnels le 27 mars).

1. Le budget : bilan 2013 et perspective 2014.

La direction n'ayant aucune autre proposition en terme de budget, la CGT Finances Publiques a donc renouvelé son vote « contre » ce budget d'austérité.

2. Questions diverses

Les représentants des personnels ont pu évoquer les **questions diverses recensées lors des tournées de services**. Les représentants CGT Finances Publiques ont soulevé plusieurs questions :

-Gardiens : Si les trois départs potentiels en 2014 sont confirmés, leur remplacement sera assuré par le mouvement national (à défaut, la direction demandera un recrutement local à la DG) : ces collègues seront reçus individuellement par la direction.

La CGT Finances Publiques a réitéré sa demande antérieure que soit convoquée rapidement une réunion de tous les gardiens (sur les cahiers de consignes notamment). La direction nous a assuré qu'elle se tiendrait fin mai début juin. A la demande de la CGT, la direction a confirmé qu'elle souhaitait maintenir des gardiens sur les grands sites.

-Indemnité exceptionnelle : un message a été adressé par la direction aux chefs de service afin qu'ils relayent, aux agents affectés à la DGFIP avant 1995, les modifications de versement de cette indemnité. En effet, la direction locale, contrairement à d'autres directions de la RIF (Région Ile de France), a appliqué les nouvelles consignes d'un versement annuel, jusqu'alors mensuel. De fait, les collègues ont vu cette indemnité disparaître de leur paie de janvier (et une baisse de plus !).

La CGT Finances Publiques a rappelé que cet impact financier mensuel négatif se rajoutait aux pertes de pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice et l'augmentation des cotisations, et que la mensualisation était favorable. La direction ne peut revenir sur 2014, mais pourrait revenir au mensuel en 2015 si cette possibilité lui est autorisée.

-Yerres : La CGT Finances Publiques a exprimé la colère des agents quant à la situation des sanitaires, relevée depuis plusieurs mois dans les cahiers hygiène et sécurité, et que nous avons déjà signalée à plusieurs reprises. La direction, surprise (...on y est passé, tout va bien, mais oui ?!) va quand même s'y redéplacer pour constater et remédier.

S'agissant des plans de masse des travaux présentés au dernier CHSCT, la CGT Finances Publiques a rappelé la demande du pôle CE (surface insuffisante des bureaux), de collègues du SIE (des bureaux de 2-3 personnes au maximum), d'un nombre réglementaire de toilettes (pas en nombre suffisant).

La directrice a indiqué que l'appel d'offre pour les travaux était récent, et que les plans seront à revoir en groupe de travail CHSCT. A notre demande de communication des analyses des prélèvements amiante effectués sur le site, la direction s'est engagée à nous transmettre les résultats.

Les travaux devraient être effectués en juin ou l'été, avec une priorité au hall. Pas de fermeture du centre pendant les travaux, mais des zones de confinement. Le CHSCT sera saisi avant. Nous avons interpellé la direction quant aux pratiques en cours dans cette direction, où l'on oppose une fin de non recevoir à la demande des organisations syndicales du passage d'un ergonome, au motif que ce serait trop tard, les plans étant déjà faits ?! Nous avons relevé... le silence de la direction sur ce sujet, sur lequel nous reviendrons !

-La Paierie départementale : nos élus ont demandé quels étaient les résultats de l'analyse d'air qui devait être réalisée avant la fin de l'année ? La préfecture n'ayant toujours pas réalisé cette analyse, la directrice nous a assuré qu'elle allait communiquer les coordonnées d'une entreprise à la préfecture. On peut être pour le moins interpellé du fait que la préfecture ne disposerait pas de liste de prestataires pour ces analyses ! Rappelons que si la préfecture, propriétaire, est le « donneur d'ordre », la direction a le devoir et donc la responsabilité de garantir la santé des agents contre tout risque potentiellement connu. Nous reviendrons près des agents sur ce problème afin de déterminer avec eux les suites à envisager pour que celles-ci soient enfin réalisées !

-FI Palaiseau : suite aux réaménagements, la FI de Palaiseau est installée dans un « bureau-couloir-de-circulation ». La directrice nous a par ailleurs indiqué que le médecin de prévention avait relevé un manque de luminosité de ces bureaux (en rez-de-jardin). Elle verra avec les agents leurs souhaits (clopinement ou non) et la réduction du passage par ce bureau.

-SIE Evry : Nous avons relevé une insuffisance de sécurité dans l'accès. Trois vols y ont été recensés. La direction doit revoir le problème.

-Domaines : précision de budget, nous avons demandé si la direction devrait prendre en charge sur son budget local le coût des expertises privées imposées par la DG (dans une note en janvier dernier). Il nous a été assuré que

ce ne serait pas à la charge de la direction, mais pris en charge par la DG ou la Direction régionale.

-Problème du seuil d'encaissement de 300 € : pour les interdits bancaires notamment, mais ce seuil est également trop bas pour le paiement des amendes, des droits d'enregistrement... Cette mesure met les collègues de la caisse en difficulté. Le paiement par carte bancaire est en cours de généralisation, les commissions étant à la charge de l'état.

-Equipiers de renfort filière GP (EMRD) : la CGT Finances Publiques a porté l'inquiétude de ces collègues. La DDFIP tient à garder le fonctionnement actuel, néanmoins, des discussions sont en cours au niveau national.

Nous avons soulevé le problème de la filière fiscale, l'EDRA n'étant pas mobile dans ce département (« EDRA résidence »).

S'agissant de l'EDR (fusion des équipiers de renfort des 2 filières) la direction souhaite une équipe mobile et métier. Cependant, si la direction augmente le nombre d'EDR dans cette configuration, ce devra être en création de postes car ces effectifs ne doivent pas être pris sur d'autres services, comme ce fût le cas en grande partie pour la filière GP !

-Huissiers : nos élus CGT ont évoqué les problèmes liés à l'application, depuis février, de la nouvelle circulaire de remboursement des frais professionnels. Les huissiers risquent de ne plus être indemnisés de la même manière et craignent une perte de remboursements. Il faut savoir que, dans d'autres directions de la RIF, des huissiers ont demandé leur mutation pour une autre fonction. Nous risquons de manquer d'huissiers publics et l'on peut légitimement se questionner sur le recouvrement.

La direction a répondu qu'on ne pouvait déroger à cette circulaire, et qu'il fallait se mettre en règle.

-Discussions sur les régimes indemnitaires : nous avons demandé que la Direction fasse remonter les vives inquiétudes des personnels, cadres A, dont le régime indemnitaire est en cours de révision par la Centrale. Pour les personnels itinérants de l'Essonne, les propositions actuelles se soldent par une perte de 431 € par an. Pour les rédacteurs de Direction, au nom de l'harmonisation des régimes entre les deux filières, les propositions se traduisent par un gel des gains en échelon pour de nombreuses années pour les agents de la filière fiscale. Nous avons souligné que les propositions faites par la Centrale sont inadmissibles...personne ne doit y perdre!

-RSP forcé : la direction a demandé que l'expérimentation soit différée, donc pas mis en place avant février/mars 2015. Si la nouvelle version de l'application donne satisfaction, mise en place uniquement pour les professionnels dans un premier temps et avec une formation en amont.

-SIP Juvisy : la CGT demande des heures supplémentaires pour un agent Berkany, dans le cadre des discussions sur le nettoyage du site. La direction

répond qu'il faut dans un premier temps faire le bilan du travail de la société ONET en fonction du contrat à renouveler. Il faut faire preuve de vigilance collective vis à vis de cette société de nettoyage ! Cette réponse est inacceptable et la CGT renouvelle sa demande d'heures complémentaires pour notre collègue payée 654 euros par mois, soit beaucoup moins que le SMIC qui est à 1264,19€!

S'agissant des travaux, la CGT a remis la pétition signée par 43 agents dont les 6 représentants syndicaux du site, pétition accompagnée de 4 photos avec la réponse de la directrice justifiant son refus de fermer le centre pendant la durée des travaux actuels, futurs et à venir. La CGT a demandé que tout soit inscrit au PV du CTL. La CGT 91 rejette les conclusions de la directrice que nous citons « Je vous remercie donc par avance de votre compréhension sur la gêne inhérente à chaque réalisation de travaux ». Non, la CGT n'accepte pas par avance que la direction ne mette pas tout en œuvre, en amont des travaux, pour que les collègues ne subissent pas les contraintes précisées dans la pétition : « les agents soussignés demandent à la direction de fermer les réceptions primaires et secondaires pendant la période des travaux à Juvisy dans l'intérêt des personnels et des usagers (caisse comprise) ».

Réponse de la direction : c'est de la faute de l'entreprise qui a travaillé trop vite, d'où une gêne pour les agents ! On nous avait pourtant assuré que les travaux gênants seraient effectués le samedi !

L'insonorisation de la caisse : l'installation de dalles absorbantes de bruit n'ayant produit aucun effet notable, une pétition a été signée par les 13 agents présents du recouvrement et du SIE Juvisy Nord-Est concernés, qui déploreraient les conditions d'accueil des usagers en raison du bruit excessif (du à l'augmentation de la fréquentation depuis le passage en SIP).

Aucune action n'est envisagée par la Direction en raison du déplacement prévu du GAHU (guichet anti hold up) au premier étage, à une date inconnue ? La CGT maintient sa demande.

Nos élus demandent que soit créée une zone de confidentialité aux guichets du rez-de-jardin, indispensable : la direction répond qu'elle sera « restituée » au RCH... mais pour le rez-de-jardin ? pas de réponse de la direction !

Une première réunion a été faite le 10 décembre 2013 pour mettre en place un protocole d'accueil avec l'ensemble des personnels concernés. Or une seconde réunion, programmée le 7 janvier 2014, n'a toujours pas eu lieu. La direction a objecté que des réunions ont été tenues entre la direction et les personnels d'encadrement, le travail préparatoire à la création de ce SIP a été fait.

La direction doit donc être exemptée de tous reproches ? Les conditions du transfert de nos collègues ont été déplorables tant au niveau de l'accueil de ces personnels que de leurs conditions d'installation. Il est indispensable que la direction assume ses responsabilités et donne enfin la date de la seconde réunion d'information !

La CGT a rapporté les doléances du SIE de Juvisy Nord-Est en matière d'effectifs, pour l'ensemble de ses missions.

Mais pour la direction : il n'y a pas de problème ! La situation de l'enregistrement est à jour depuis le 31/12/2013, d'où le détachement à mi-temps de l'inspectrice EDRA à EVRY. La situation est revenue à la normale au niveau des IFU, avec le retour du congé maternité et la présence de 3 nouveaux agents à former est compensée par l'affectation d'un inspecteur EDRA. S'agissant de la comptabilité, les collègues apprécieront, il s'agit, selon la Direction, d'un problème d'organisation du poste !

La CGT renouvelle sa demande de moyens humains pour ce service.

La CGT a exposé des problèmes particuliers de sécurité, connus de tous. La direction a observé un silence « courtois », comme elle l'avait fait lors de questions sur le thème de la sécurité des SIE.

-Hausse de taux ou suppression d'abattements pour les impôts locaux : la CGT a demandé que les services d'assiette et de recouvrement soient avertis de toutes les hausses de taux et suppressions d'abattements votés par les collectivités locales (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe locale pour les entreprises) avant la campagne de recouvrement (qui va en substance du 31 août au 20 décembre) afin de désamorcer les possibles tensions avec les contribuables ! La directrice a répondu favorablement à notre demande, s'agissant de délibérations qui auraient un impact important sur la hausse des impôts locaux.

Informations données par la Direction :

Protection juridique : mise en place d'une cellule spéciale, par M. Fiore : l'information en sera faite sur Ulysse. La CGT rappelle la fiche de signalement en cas d'incident, d'agression, à remonter au CHSCT. Ne pas hésiter à contacter les élus CGT !

Expérimentation de fermeture des services, par ½ journée pour la réception (physique) du public, le mardi ou jeudi après-midi. Le motif : cette pratique s'implante peu à peu en Ile de France, c'est une demande forte des chefs de service. Pour l'accueil téléphonique, à voir ultérieurement. Elle débiterait le 1^{er} juillet et un bilan sera fait à l'automne.

Pour la CGT, la tentation peut être forte de ménager un espace temps de travail hors accueil des usagers, compte tenu du manque d'effectif. Néanmoins, ces fermetures ne sont pas sans conséquence, tant pour les usagers que pour les personnels d'accueil, le lendemain...sujet à débattre avec les agents.

Vous pouvez consulter notre site internet local
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>

